Le vélo malin et sympa

Mode d'emploi pour les jeunes cyclistes

À partir de 10 ans

jesuispour.be

mobilite.wallonie.be

ProVelo

IBSR

Bonjour !

Tu roules déjà à vélo depuis quelques années.
À présent, tu roules en rue, seul(e) ou avec d'autres.
Avec ta classe, tu vas peut-être passer cette année le Brevet du cycliste.

Tu vas donc bientôt devoir te débrouiller comme un chef dans la circulation.

Ce n'est pas toujours facile. Rouler à vélo en rue, ça ne veut pas seulement dire tenir son guidon et rouler droit. Ça implique plein d'autres choses qui demandent beaucoup d'entraînement : connaître le code de la route, repérer les dangers, pouvoir réagir vite et bien, connaître les meilleures façons de faire à chaque endroit. C'est aussi pouvoir deviner ce que les autres vont faire, les respecter et permettre ainsi que tout le monde circule dans la bonne humeur.
Bref, c'est rouler malin et sympa.

Ça vaut vraiment la peine car en vélo, tu fais du sport et c'est bon pour ta santé ! En plus, avec ton vélo, tu te déplaces sans polluer. Et tu deviens de plus en plus indépendant(e) puisque tu n'as pas besoin qu'un adulte te conduise toujours là où tu veux aller.

Le plus important, c'est naturellement de s'entraîner. N'hésite pas à discuter avec un adulte des situations difficiles et vois avec lui comment il faut se comporter.

Ce petit livre t'explique les règles du code de la route importantes pour le cycliste. Ces parties sont signalées par ce dessin :

Tu trouveras aussi une foule de conseils pour augmenter ta sécurité à vélo. Ils sont signalés par ce dessin :

L'Institut Belge pour la Sécurité Routière

TABLE DES MATIÈRES

Les mots utiles 4
Il n'y a pas de piste cyclable. Je roule où ? 6
Il y a une piste cyclable. Je roule où ? 10
Il y a quelque chose qui ressemble à une piste cyclable… Mais ça n'en est pas une ! 12
Sens interdit, pour moi aussi ? 13
Un carrefour, qu'est-ce que je fais ? 15
Traverser la rue 19
Tourner à gauche à un carrefour 20
Un rond-point, qu'est-ce que je fais ? 22
Nous roulons à deux. L'un(e) à côté de l'autre ? 25
Les piétons et moi 26
Attention : je roule le long de voitures garées. 27
Attention aux camions 28
Attention : je dépasse une file de voitures. 29
Mon vélo et moi 30
En rue, je me fais remarquer ! 32
Les yeux dans les yeux 33
Je vais avoir un nouveau vélo 34
Mon vélo, j'en prends soin 36
Je gare mon vélo 37
Je protège mon vélo du vol 38
Mes règles d'or 39

Les mots utiles

Les mots du code de la route ne sont pas les mêmes que ceux de la vie de tous les jours. Voici les définitions de ceux qui te seront utiles. N'hésite pas à revenir les lire dès que tu en as besoin !

Agglomération

Ce mot désigne un espace où il y a souvent un groupe d'habitations. C'est une ville, un village par exemple.

Le début de cet espace est signalé par ce panneau.

La fin de cet espace est signalée par ce panneau.

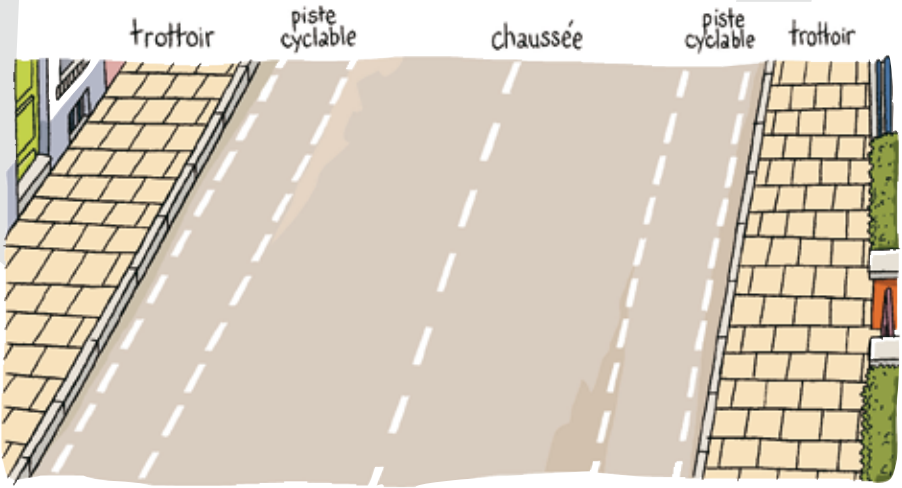

Trottoir
C'est un espace séparé de la chaussée
et qui est réservé aux piétons.

Piste cyclable
C'est l'espace qui est réservé à la circulation des vélos
et des cyclomoteurs.

Accotement
C'est un espace qui est situé le long (au bord) de la
chaussée. Ce n'est ni un trottoir, ni une piste cyclable.

Chaussée
C'est l'espace qui est réservé à la circulation des véhicules
(voitures, camions, motos, vélos…).

Bande de circulation
C'est une bande de la chaussée généralement délimitée
par une ligne blanche, mais pas toujours. Les véhicules y
circulent tous dans le même sens.

Carrefour
C'est l'endroit où se croisent deux rues ou plus.

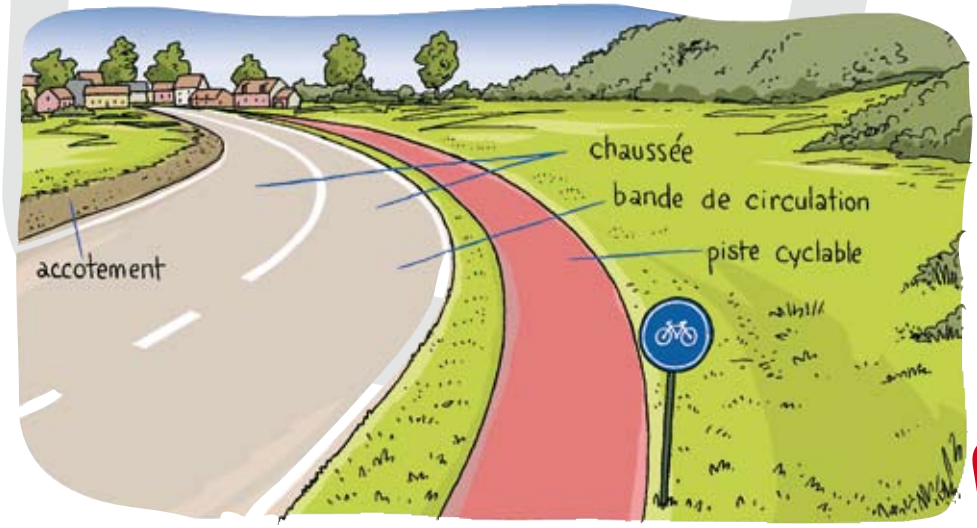

Il n'y a pas de piste cyclable. Je roule où ?

Tu dois rouler à droite sur la chaussée.

Mais attention, rouler à droite, ça ne veut pas dire «rouler dans la rigole». Ca veut dire rouler à environ 1 mètre du bord de la chaussée. Ainsi, les conducteurs qui arrivent te voient mieux et tiennent mieux compte de toi.

Prends ta place sur la chaussée, roule à 1 mètre du bord.

Tu approches d'un carrefour où tu devras peut-être t'arrêter parce qu'il y a des feux, un panneau STOP ou un panneau «triangle à l'envers» ? Vérifie derrière toi que tu peux y aller et prends ta place au milieu de ta bande. Ainsi, tu ne te laisseras pas coincer le long du trottoir par un autre véhicule.

Tu peux choisir de rouler ailleurs qu'à droite sur la chaussée.

Où peux-tu alors rouler dans ce cas ?

Sur l'accotement de plain-pied

C'est l'accotement situé au **même niveau que la chaussée**.

Dans les zones de stationnement

C'est intéressant de rouler dans une zone de stationnement uniquement s'il n'y a pas de voitures garées sur une longue distance. Surtout, ne fais pas de zigzags entre les voitures garées. Quand tu quittes la zone de stationnement pour revenir sur la chaussée, regarde bien derrière toi si aucun véhicule n'arrive.

Sur le trottoir ou l'accotement en saillie

Accotement en **saillie** : situé **plus haut que la chaussée**, surélevé.

Tu peux rouler sur le trottoir et l'accotement en saillie uniquement en dehors d'une agglomération.

Dans tous ces cas, tu roules toujours à droite par rapport à ta direction. Attention aux carrefours. Ralentis pour bien observer les véhicules qui pourraient arriver.

Dans une rue avec ce panneau

Tu **peux** toujours y rouler. Mais tu dois y rouler très lentement, à la même vitesse que si tu marchais. Tu dois laisser passer les piétons et ceux qui jouent. Tu ne peux pas les gêner ni les mettre en danger. Bref, tu y es accepté mais pas prioritaire !

Dans une rue avec ce panneau

Tu **ne peux pas** y rouler. C'est réservé aux piétons. Si tu veux quand même y aller, tu dois descendre de vélo et continuer à pied en poussant ton vélo.

Et avec ce panneau ?

Ici, pas de problème, tu **peux** continuer à vélo. Un vélo est dessiné sur le panneau. Mais tu dois rouler très lentement, à la même vitesse que si tu marchais. Et tu dois aussi céder le passage aux piétons. Tu ne peux pas les mettre en danger ni les gêner.

Dans une rue avec ce panneau

Tu **peux** toujours y rouler. Mais tu ne peux pas mettre les piétons en danger, ni les gêner.

Cette bande est réservée aux bus.
Tu **ne peux** donc **pas** y rouler.

Et avec ce panneau?
Ici, un vélo est dessiné sur le panneau.
Tu **peux** donc rouler dans cette bande bus.

Roule loin devant ou loin derrière le bus. Jamais à côté de lui car le chauffeur ne te verra pas.

Ce chemin est conseillé aux cyclistes et aux autres qui sont dessinés sur le panneau car il est plus calme et plus agréable.
Tu **peux** y rouler mais tu n'y es **pas obligé(e)**.

Il y a une piste cyclable. Je roule où ?

Tu **dois** rouler sur la piste cyclable si elle est **praticable**. Praticable, ça veut dire en bon état : il n'y a pas de trous, de morceaux de verre, de couche de feuilles mortes, de tas de terre…

Plusieurs sortes de pistes cyclables

Tu dois rouler sur la piste cyclable lorsqu'elle est indiquée par ce panneau dans le sens où tu roules. Elle peut se trouver à droite ou à gauche de la chaussée. Le plus souvent, tu rouleras à droite.
Il arrivera aussi que tu roules à gauche parce qu'il n'y a qu'une seule piste cyclable. Les vélos y roulent alors dans les deux sens.

Ici, tu dois rouler du côté indiqué pour les vélos.

Avec ce panneau, tu dois rouler sur la piste mais tu ne peux pas gêner les piétons.

Tu **dois** rouler sur une piste comme celle-ci lorsqu'elle se trouve à droite de la chaussée dans le sens où tu roules. Si elle est à gauche par rapport à ta direction, tu **ne peux pas** y rouler.

Quand tu passes de la piste cyclable à la chaussée, regarde bien derrière toi pour voir si la voie est libre. S'il y a beaucoup de problèmes sur la piste, ne fais pas de zigzags. Reste sur la chaussée.

Les pistes cyclables doivent être entretenues, comme les autres routes. S'il y a un problème sur une piste, tu peux téléphoner à la commune (avec un adulte) pour le signaler.

Il y a quelque chose qui ressemble à une piste cyclable… Mais ça n'en est pas une !

Tu **peux** rouler à ces endroits mais tu n'y es pas obligé(e).

Ces bandes ou dessins en couleur sur le sol montrent aux automobilistes qu'il y a aussi des vélos qui circulent. Cela leur rappelle de faire attention aux cyclistes. Parfois ces bandes ou ces dessins sont trop près du bord de la chaussée ou des voitures garées. Dans ce cas-là, ne les suis pas. Pour ta sécurité : il vaut mieux rouler à 1 mètre du bord de la chaussée ou des voitures stationnées.

Sens interdit, pour moi aussi ?

Ce panneau signifie:
sens interdit à tous les conducteurs. Tu es un(e) conducteur(trice) de vélo. Tu ne peux donc pas rouler dans ce sens dans cette rue.

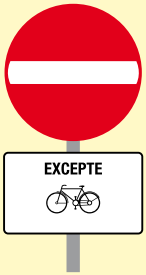

Ces 2 panneaux signifient:
sens interdit à tous les conducteurs
SAUF les cyclistes. À vélo, tu peux donc rouler dans ce sens.
On appelle cela un **SUL** : **S**ens **U**nique **L**imité.

Dans une rue comme celle-ci, roule bien à droite. Essaie toujours de chercher le regard de ceux que tu croises. Certains conducteurs distraits oublient qu'ils peuvent croiser des vélos. Pour la même raison, ralentis aux carrefours et regarde bien les voitures garées à ta droite pour voir si personne ne va ouvrir la portière pour en sortir.

Quand tu entres dans un SUL, fais bien attention à ne pas gêner les conducteurs, contourne bien les véhicules en tournant très large ou en serrant bien le trottoir, selon le cas.

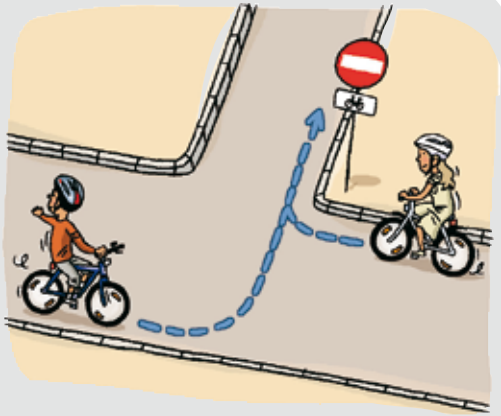

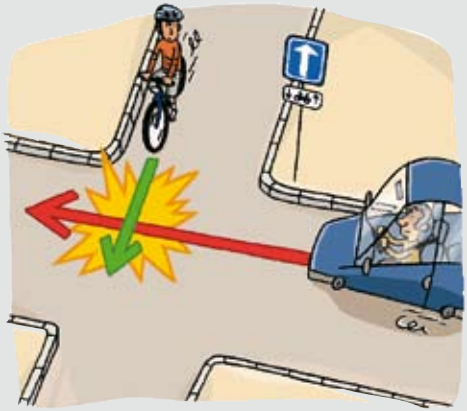

Quand tu sors d'un SUL, tu as parfois la priorité de droite. Mais les conducteurs qui arrivent à ta gauche sont souvent surpris. Ralentis, vérifie qu'on te laisse bien passer. Tu n'es pas certain(e) que le conducteur t'a vu(e) ou va te laisser passer ? Arrête-toi car priorité n'égale pas sécurité.

Un carrefour, qu'est-ce que je fais ?

Pas de signal : priorité de droite

Cela veut dire : celui qui vient de droite passe le premier. Si un conducteur arrive à ta droite : tu dois le laisser passer. Si un véhicule arrive à ta gauche, il doit te laisser passer.

Dans ce cas-ci, tu n'as pas priorité !

Dans ce cas-ci, tu as priorité.

Et s'il y a ce signal ?

C'est aussi la priorité de droite. Le signal rappelle que c'est un carrefour à priorité de droite.

Si tu n'as pas priorité, regarde derrière toi. Et si c'est possible, place-toi au milieu de ta bande pour ne pas te laisser coincer le long du trottoir. Arrête-toi au début du carrefour, au milieu de ta bande de circulation.

Des signaux de priorité

Tu n'as pas la priorité. Tu dois céder le passage aux autres conducteurs.

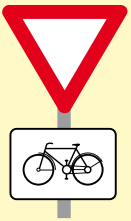

Tu n'as pas la priorité à vélo. Tu dois céder le passage aux autres conducteurs.

STOP. Tu n'as n'a pas la priorité. Tu dois toujours t'arrêter, même si tu ne vois personne, et céder le passage aux autres conducteurs.

Tu n'as n'a pas la priorité à vélo. Tu dois toujours t'arrêter, même si tu ne vois personne, et céder le passage aux autres conducteurs.

Tu roules dans une rue prioritaire. Tu peux passer avant ceux qui viennent de gauche et de droite.

Tu ne roules plus dans une rue prioritaire. Attention, au prochain carrefour, ce sera la priorité de droite qui sera d'application. Ou bien un autre signal indiquera qui a priorité.

Tu as priorité à ce carrefour. Tu peux passer avant ceux qui viennent de gauche et de droite.

Priorité ne veut pas dire sécurité. Si tu n'es pas sûr(e) qu'on va te laisser passer, ralentis. Si nécessaire, arrête-toi. Tu n'as pas de carrosserie pour te protéger ! Tu dois donc chercher le regard du conducteur qui arrive pour être certain(e) qu'il t'a bien vu(e) et va te laisser passer.

Priorité ≠ Sécurité

Il y a des feux

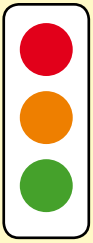

Le feu est rouge : tu t'arrêtes, comme tous les autres conducteurs.

Le feu est orange : tu t'arrêtes aussi.

Le feu est vert : tu peux passer et continuer dans la rue où tu veux aller (tout droit, à gauche ou à droite).

Il y a des feux et une zone avancée pour les cyclistes

Tu peux, quand le feu est rouge, te placer là en attendant que le feu devienne vert. Les conducteurs te voient bien puisque tu es devant eux. En plus, tu ne respires pas les gaz de leurs pots d'échappement…

Place-toi dans cette zone en fonction de la direction que tu veux prendre :

- légèrement à gauche si tu veux tourner à gauche
- au milieu si tu veux continuer tout droit
- à droite si tu veux tourner à droite

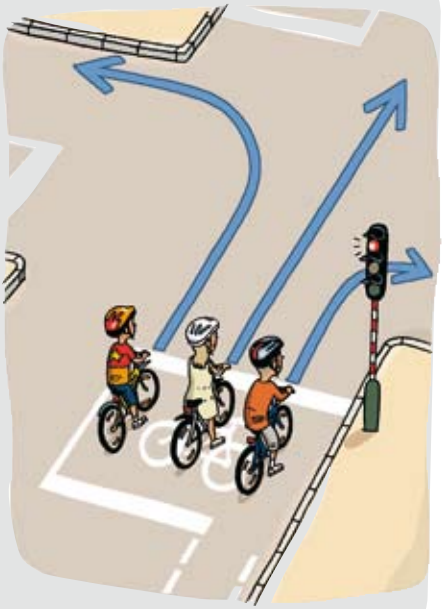

Traverser la rue

Sur un passage pour cyclistes

Ce sont des carrés blancs dessinés sur le sol.
Tu n'es pas prioritaire. Tu peux traverser quand la voie est libre. Mais quand tu as commencé à traverser, les véhicules doivent te laisser achever ta traversée.

Sur un passage pour piétons : à pied !

Ne traverse pas sur le passage pour piétons en roulant. D'abord parce que c'est interdit. Et ensuite parce qu'à vélo, on arrive sur la chaussée beaucoup plus vite que les piétons. On risque donc l'accrochage avec les conducteurs. Ils ne s'attendent pas du tout à croiser le chemin d'un cycliste à cet endroit. Tu risques aussi de gêner les piétons.

Tourner à gauche à un carrefour

Tu peux t'y prendre de deux manières. En 2 étapes ou en 1 étape. Pour choisir la manière, regarde comment est le carrefour. Discute avec l'adulte qui t'apprend à rouler en rue des différents carrefours que tu rencontres sur tes trajets. Il t'aidera à choisir la bonne méthode.

Tourne à gauche en 2 étapes

- quand tu n'es pas très sûr(e) de toi
- quand il y a beaucoup de circulation
- quand les voitures et les camions roulent vite
- quand le carrefour est large
- quand tu ne vois pas bien tout le carrefour

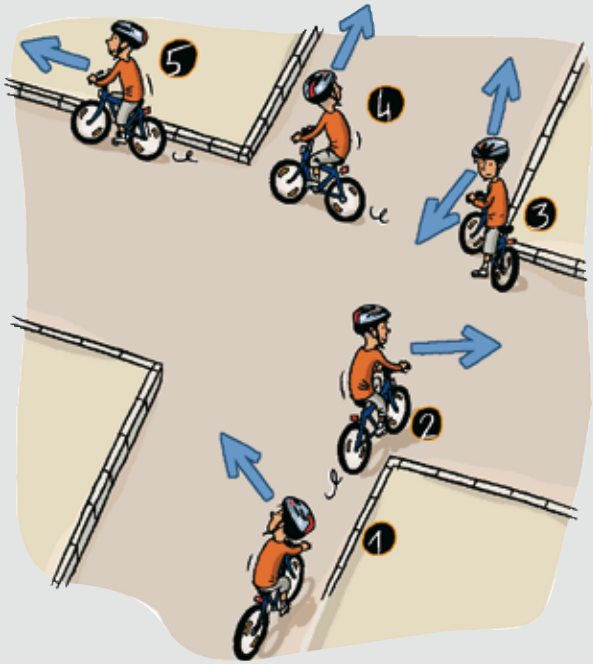

Attention : Quand tu tournes à gauche, tu dois
d'en face s'ils vont tout droit.
Même chose pour ceux qui tournent à droite si

Tourne à gauche en 1 étape

- quand tu es à l'aise
- quand il n'y a pas beaucoup de circulation
- quand les voitures et les camions ne roulent pas vite
- quand le carrefour est petit
- quand tu vois bien toutes les parties du carrefour

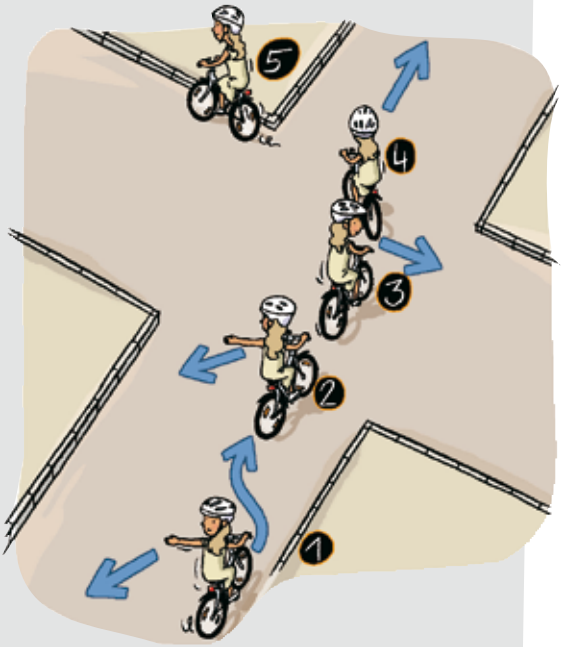

Toujours laisser passer les véhicules qui viennent toi, tu tournes à gauche.

Un rond-point, qu'est-ce que je fais ?

Les conducteurs qui roulent déjà dans le rond-point ont priorité. Ceux qui veulent y entrer doivent attendre que la voie soit libre pour s'engager. En arrivant à un rond-point, tu dois donc ralentir et, si nécessaire, t'arrêter.

Le rond-point sans piste cyclable

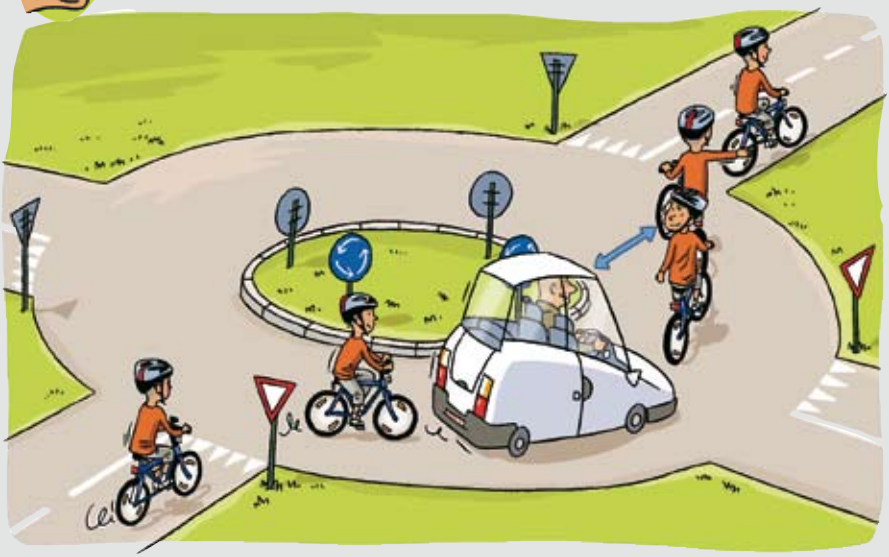

- Tu approches du rond-point ? Regarde derrière toi. Si la voie est libre, place-toi au milieu de ta bande.
- Quand la voie est libre, entre dans le rond-point.
- Dans le rond-point, roule au milieu de ta bande.
- Vérifie qu'aucun conducteur ne va te couper la route en voulant sortir du rond-point.
- Tu veux sortir du rond-point ? Tends le bras à droite.
- Vérifie que les véhicules qui te suivent ne vont pas te couper la route en voulant sortir du rond-point avant toi.
- Replace le bras sur ton guidon et tourne.

Le rond-point avec une piste cyclable à l'intérieur

Tu es obligé(e) de rouler sur la piste cyclable.

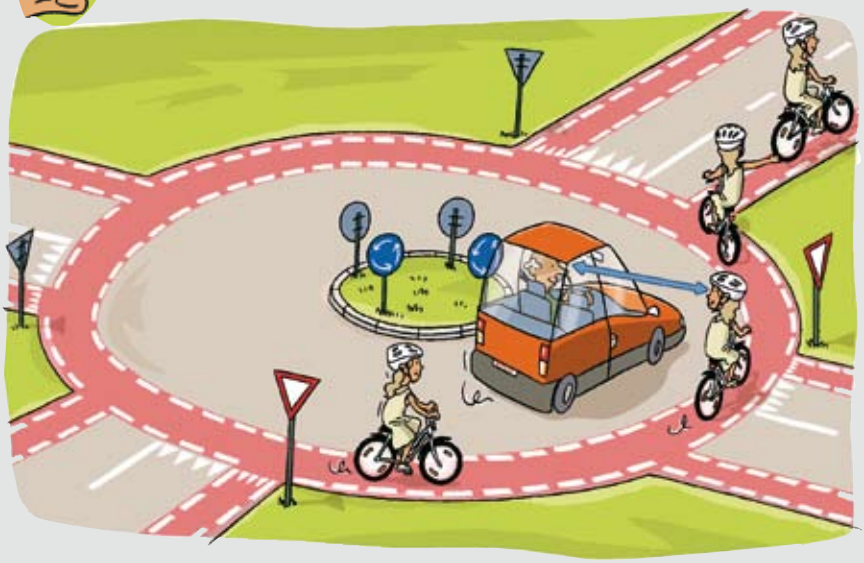

- Roule sur la piste cyclable.
- Vérifie qu'aucun conducteur ne va te couper la route en voulant sortir du rond-point.
- Tu veux sortir du rond-point ? Tends le bras à droite.
- Vérifie que les véhicules qui te suivent ne vont pas te couper la route en voulant sortir du rond-point avant toi.
- Replace le bras sur ton guidon et tourne.

Le rond-point avec une piste cyclable à l'extérieur

Sur cette piste, tu n'as pas la priorité. Le signal te dit que tu dois laisser passer les conducteurs qui sortent du rond-point et ceux qui veulent y entrer.

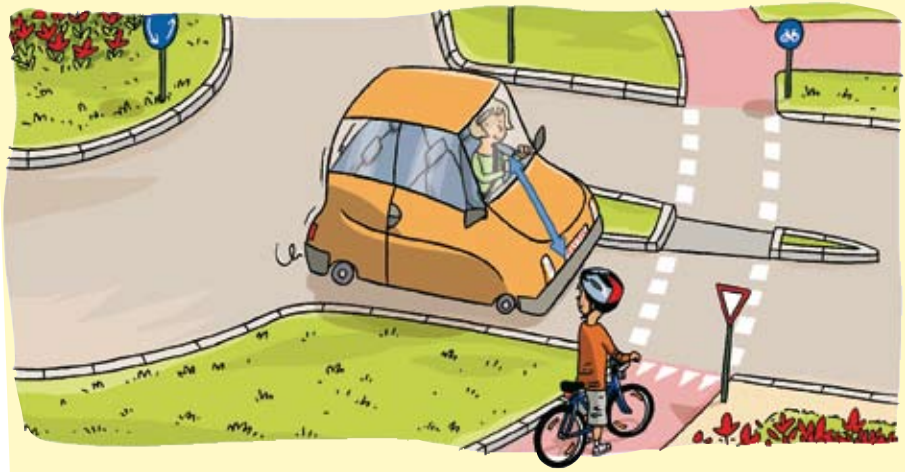

Nous roulons à deux. L'un(e) à côté de l'autre ?

Rouler sur la chaussée à deux l'un(e) à côté de l'autre, c'est permis. On appelle ça "rouler à deux de front".

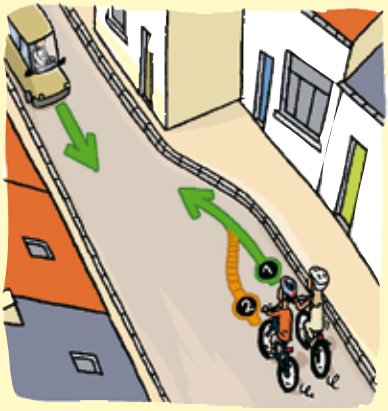

Vous devez vous replacer l'un(e) derrière l'autre (en file indienne) quand il n'y a pas assez de place pour croiser un véhicule qui arrive en face.

En plus, en dehors des agglomérations, vous devez aussi vous remettre l'un(e) derrière l'autre quand un véhicule arrive de l'arrière. Pourquoi ? Parce que là, les véhicules roulent plus vite et le risque est plus grand.

Et sur une piste cyclable ? Vous pouvez rouler l'un(e) à côté de l'autre. Vous devez vous replacer l'un(e) derrière l'autre si un autre deux-roues veut vous dépasser ou vous croiser (sur une piste à deux sens).

Les piétons et moi

Lorsqu'ils traversent sur un passage ou sont sur le point de le faire

Les piétons sont prioritaires. Tu dois les laisser passer.

Lorsqu'ils traversent une rue dans laquelle je tourne

Les piétons sont prioritaires. Tu dois les laisser passer.

Lorsque je les rencontre sur les trottoirs et les accotements

Tu ne peux pas les mettre en danger.

Lorsque je les rencontre sur une piste cyclable

Tu es prioritaire. Les piétons doivent te laisser passer.

Si les piétons ne t'ont pas vu(e) arriver, actionne ta sonnette pour les prévenir.

Attention : je roule le long de voitures garées.

Ne roule pas trop près des voitures garées : reste à 1 mètre environ. Si tu parviens à toucher les voitures avec ton bras tendu, c'est que tu es trop près.

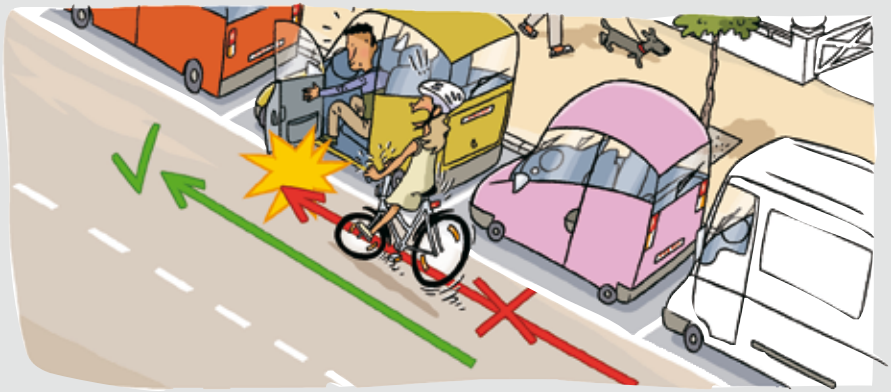

Regarde s'il y a une personne au volant de la voiture.
Il y en a une ? Regarde derrière et devant toi pour voir si tu pourras te déporter sur la chaussée si une portière s'ouvre brusquement.

Si les clignotants ou les feux de la voiture fonctionnent, la voiture risque de quitter son emplacement et de te barrer la route. Ralentis, sois prêt(e) à freiner.

Attention aux camions

Les chauffeurs de camions et de cars ne voient pas tout ce qui se passe autour de leur véhicule. Ils ont des rétroviseurs pour les aider mais il reste souvent des angles morts. Ce sont des parties autour de leur véhicule qu'ils ne voient absolument pas quand ils sont au volant. Les angles morts sont dessinés en rouge sur ce dessin.

Ne te place jamais dans les parties où tu deviens invisible car tu cours un grand danger.

À un carrefour, reste loin derrière un camion ou un car.
Il y a un feu et une zone avancée pour cyclistes au carrefour (comme à la page 18) ? Alors, viens te placer bien devant le camion dans la zone avancée et retourne-toi pour vérifier que le chauffeur du poids lourd t'a bien vu(e).

Ne te place jamais à gauche ni à droite d'un camion car tu n'y es pas en sécurité. Un camion qui tourne à droite va d'abord un peu vers la gauche. Et un camion qui tourne à gauche va d'abord un peu vers la droite. Tu peux donc être surpris(e) de la direction qu'il prend ! Écarte-toi du camion le plus possible.

Attention : je dépasse une file de voitures.

Quand les voitures sont arrêtées

Tu peux les dépasser par la gauche ou par la droite, lentement et prudemment.

Quand les voitures roulent lentement

Tu peux les dépasser uniquement par la gauche. Tu ne peux pas le faire par la droite.

Tiens-toi sur tes gardes. Les conducteurs de voitures ne pensent pas toujours aux vélos. Tu cours un plus grand risque en les dépassant par la droite. Parfois, ils tournent ou changent de bande en te coupant la route. Garde la main sur tes poignées de freins. Fais doublement attention quand tu dépasses des véhicules plus gros que des voitures : camionnettes, bus, cars, camions.

Mon vélo et moi

L'équipement obligatoire

Une sonnette

Deux freins

Un catadioptre rouge
à l'arrière

Deux catadioptres jaunes
ou orange dans chaque roue

Ou bien une bande
réfléchissante blanche
de chaque côté des pneus

Ou bien les deux ensemble

Des catadioptres jaunes
ou orange sur les pédales

Un catadioptre blanc
à l'avant

Les vêtements

Pour éviter les chutes :

- pas de long manteau, ni de jupe longue
- avec un pantalon large : pinces à pantalons
- des lacets bien noués

Pour être bien visible :

- des couleurs vives : rouge, orange, jaune…
- une chasuble fluo-réfléchissante

Pour être à l'aise et avoir bien chaud s'il fait frais :

- une veste légère qui isole bien du vent et du froid
- des gants

Le casque

Parce que tu n'as qu'une tête et qu'un cerveau. C'est le cerveau qui te permet de penser et de bouger. Si tu tombes de vélo et que tu te cognes la tête, même un tout petit peu, ton cerveau peut être abîmé. Alors, ne prends pas le risque !

CE
EN 1078

Un bon casque porte à l'intérieur l'inscription CE et le numéro 1078. Cela veut dire qu'il protège bien ta tête.

Il est à ta taille. Quand tu secoues la tête, il reste en place. Il couvre ton front. Les sangles et la largeur de tête se règlent facilement. Prends le temps de le régler convenablement à la maison pour qu'il te protège bien.

En rue, je me fais remarquer !

À vélo, tu dois faire fonctionner tes feux dès qu'il fait sombre. En automne et en hiver, cela arrive parfois à la sortie de l'école. Tu dois aussi actionner tes feux pendant la journée quand tu ne vois pas à une distance d'environ 200 m (longueur d'environ 30 voitures garées). Ça veut dire quand il y a du brouillard par exemple.

À l'avant, le feu est blanc ou jaune. À l'arrière, il est rouge. Ils peuvent clignoter mais ce n'est pas obligatoire. Ils doivent être accrochés à ton vélo ou sur toi. Sur toi, ils doivent rester bien visibles. Ils ne peuvent donc pas être cachés en dessous de ta veste !

Tu vois bien les voitures qui arrivent avec leurs phares allumés ? Mais les conducteurs de ces voitures, eux, ne te voient pas bien. Pourquoi ?
Leurs phares éclairent surtout la route devant eux. Sur les côtés, ils ne voient que du noir ou du gris. Les feux allumés de ton vélo vont attirer leur attention. Pour être certain(e) d'être bien vu(e) de loin, porte en plus une chasuble fluo-réfléchissante. Les parties réfléchissantes brilleront dans la lumière des phares. Avec ça, impossible de t'oublier !

La journée aussi tu peux mettre une chasuble. Cela aide les autres conducteurs à bien te voir et tu verras que leur comportement sera différent.

Les yeux dans les yeux

Comment peux-tu savoir qu'un conducteur a compris ce que tu voulais faire ? Qu'il va bien te laisser la priorité à ce carrefour ? Ou qu'il va ralentir pour te permettre de dépasser une voiture garée sur ton chemin ? Ou encore qu'il va te laisser aller au milieu de la bande pour tourner à gauche ?

En essayant de le regarder dans les yeux. S'il est derrière toi, il faut naturellement d'abord te retourner.

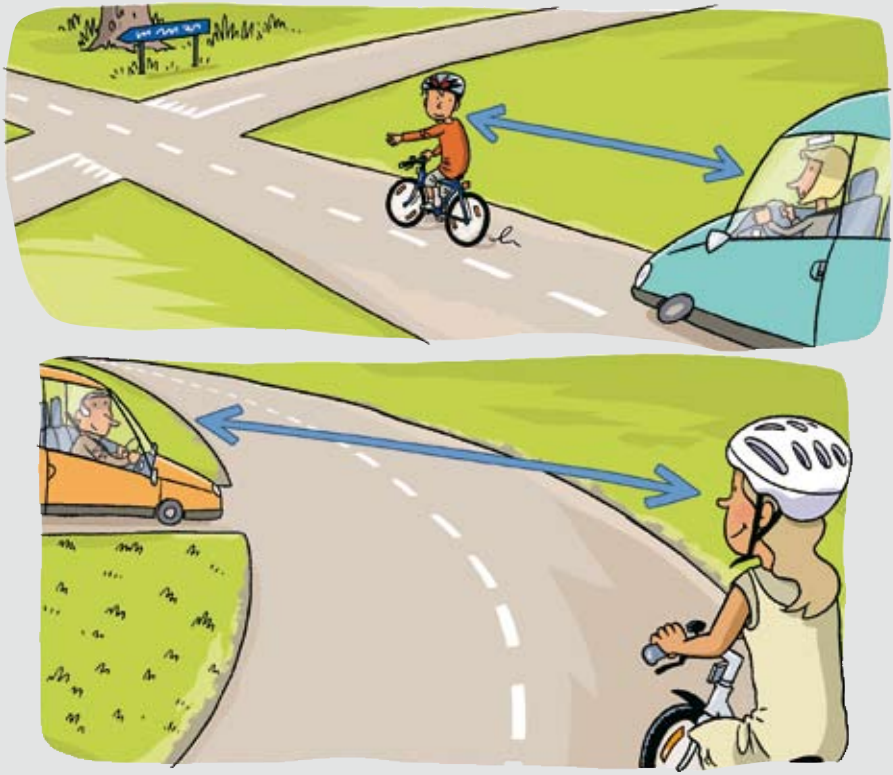

Si le conducteur te regarde, il va peut-être faire un signe de la tête ou de la main pour te montrer qu'il t'a bien vu(e) et qu'il va te laisser passer. S'il ne te regarde pas, tu n'es pas sûr qu'il t'a vu(e). Ou il t'a peut-être vu(e) mais ne compte pas te laisser passer. Tiens-toi prêt(e) à freiner et à t'arrêter si nécessaire.

Je vais avoir un nouveau vélo

Tu vas pouvoir choisir un nouveau vélo ?
Tu as de la chance ! Avant de foncer vers celui que tu trouves le plus beau dans le magasin, réfléchis à certaines choses.

Que vas-tu faire avec ton vélo ?

Rouler, oui, mais où et comment ?
Vas-tu l'utiliser tous les jours (ou souvent) pour aller à l'école, chez des amis, faire des courses ?
Si la réponse est oui, évite les pneus des VTT. Ils sont larges et leurs sculptures sont profondes. Très pratiques dans les sentiers, ils sont fatigants sur la route.

Choisis des pneus plus classiques ou des pneus entre les deux. Sois attentif(ve) à plusieurs choses :

- le modèle (pas de BMX pour la route !)
- la taille
- les freins (les essayer)

Si tu aimes les modèles VTT, sache qu'on peut y faire ajouter :

- des garde-boue (indispensable pour garder le manteau propre quand la route est mouillée)
- un porte-bagages (pratique pour le cartable)

Les BMX sont faits pour s'amuser dans des endroits en dehors de la circulation, pas pour se déplacer.

Les vitesses sur un vélo, c'est intéressant, mais demande à un adulte de bien t'expliquer comment les utiliser. Si tu les utilises mal, cela peut rendre le trajet beaucoup plus fatigant. Tu risques aussi des problèmes techniques : dérailler, tordre ta chaîne ou même la casser !

Si tu n'es pas très à l'aise avec les vitesses, choisis plutôt un vélo avec des vitesses seulement à l'arrière. C'est bien plus simple et cela suffit pour rouler facilement.

Vérifie que les catadioptres obligatoires sont déjà sur le vélo. Sinon, il faut demander au vendeur de les placer.

Et les feux ?

Tu en as déjà ? Si la réponse est non, achète-les pour les avoir sous la main dès que tu en auras besoin ou fais-en installer sur ton vélo : un blanc ou un jaune pour l'avant et un rouge pour l'arrière.

Quelle taille ?

Ton nouveau vélo sera sans doute un 24 pouces. Un pouce vaut 2,7 cm.
Le nombre de pouces indique le diamètre des roues.
Comment savoir si ta selle est à la bonne hauteur ? Assieds-toi dessus, place un pied à plat sur une pédale placée tout en bas. Ta jambe doit être presque tendue et tu peux poser le bout des pieds sur le sol. Si ta selle est trop haute, tu risques de perdre l'équilibre. Si elle est trop basse, tu te fatigueras plus en pédalant.

Un bon vélo s'achète dans un magasin de vélos. Le vendeur pourra t'expliquer les différents modèles et te conseiller. Il pourra ajouter les éléments qui manquent. Il pourra aussi réparer ton vélo quand ce sera nécessaire.

Mon vélo, j'en prends soin

Je le range

La nuit et lorsqu'il pleut, range-le sous un toit.
Dépose-le délicatement sur son pied ou contre un mur. Ne le laisse jamais tomber par terre.

Je le nettoie

Pour ta sécurité, veille à ce que les catadioptres et les feux soient toujours propres. S'ils sont couverts de boue, ils ne servent à rien.
Utilise un chiffon doux, de l'eau et un peu de savon doux. Pour les parties grasses (jantes, pignons, chaîne,…), une vieille brosse à dents et un savon dégraissant (de vaisselle par exemple) seront bien utiles. N'utilise pas un nettoyeur haute pression. Il n'enlèvera pas la saleté grasse mais il fera partir la graisse des petits mécanismes de la roue, entre autres. Donc, risque de rouille, ce qui abîmerait ton vélo. Rien ne vaut l'huile de bras !

Je vérifie son état

Les freins : réagissent rapidement lorsque j'actionne les manettes à moitié. Si les manettes doivent arriver contre le guidon pour actionner les freins, ils sont à régler.
Les pneus : bien gonflés, durs comme des cailloux, pas usés.
La selle : ne bouge pas.
Le guidon : bien fixé.
La chaîne : bien huilée, avec un jeu de 1 cm maximum.
Les pédales : bien fixées.
La potence : bien serrée (pas de jeu).
Les roues : pas voilées.
La sonnette : fonctionne.
Les catadioptres : bien propres.

Je gare mon vélo

Tu peux le garer sur le trottoir ou l'accotement, à condition qu'il laisse le passage libre aux piétons. Pense aussi à ceux qui circulent en chaise roulante, aux personnes avec une poussette…

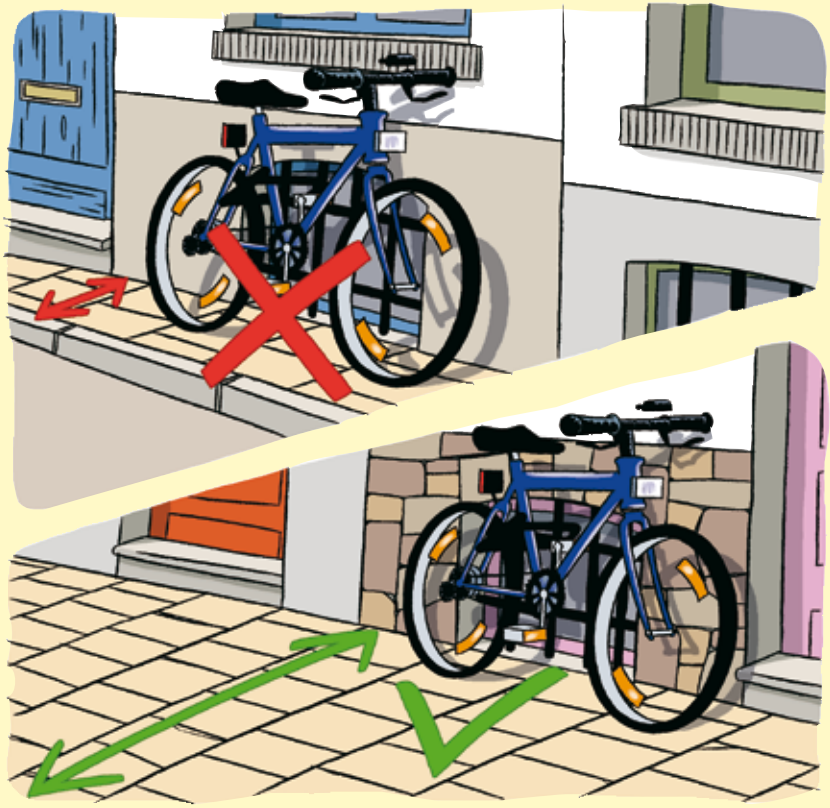

Tu peux le garer aux endroits indiqués par ce signal :

Je protège mon vélo du vol

Un bon antivol t'évitera de mauvaises surprises.
Utilise un antivol en U. Passe-le dans le cadre de ton vélo ET dans la roue arrière si possible et attache-le à l'aménagement spécial prévu pour cela. S'il n'y en a pas, attache-le à un poteau, une barrière. Ne l'attache jamais avec seulement une roue (surtout celle de devant), tu risques de ne retrouver que ta roue à ton cadenas…

Mes règles d'or

1. Je respecte le code de la route.
2. Je vérifie régulièrement mon vélo.
3. Je porte des vêtements adaptés.
4. Je reste concentré.
5. Je prends le temps de bien regarder et de juger les situations.
6. Je suis visible et prévisible.
7. Je prends ma place sur la chaussée : je roule à environ 1 mètre du bord de la chaussée ou des voitures stationnées.
8. Je maîtrise ma trajectoire :
   - bien droite quand je continue tout droit
   - large et en angle droit quand je tourne à gauche
   - serrée quand je tourne à droite
9. À l'arrêt, je ne me laisse jamais coincer par un autre conducteur contre le trottoir ou des véhicules en stationnement.
10. Je ne surprends jamais un autre usager. Je communique mes intentions en tendant le bras, en cherchant son regard et je vérifie qu'il a bien compris.
11. Priorité n'égale pas sécurité : je vérifie bien qu'on me laisse passer.
12. Je remercie quand on me laisse passer.
13. Je choisis bien mon itinéraire.
14. Quand une situation est trop difficile, je descends de vélo et parcours ce passage à pied, le vélo à la main.
15. Je ne m'encombre pas d'objets : les deux mains sur le guidon, je pourrai réagir vite et bien.
16. Je porte un casque.
17. À vélo, je suis malin et sympa !

Rédaction :
IBSR : Bénédicte Vereecke,
en collaboration avec Delphine Simon.
Merci pour leurs relectures
- à Laurent Barthélemy et Damien Dupriez
  de la cellule vélo-éducation de Pro Velo
- à M^me Villers et sa classe de 5^e et 6^e années
  de l'école communale de Casteau

Ce document a été rédigé dans le cadre du Brevet
du cycliste à la demande de la Région Wallonne
(Ministère de l'Équipement et des Transports,
Direction générale des Transports,
Direction des Études et de la Programmation D 311).

Photos : Delphine Simon (IBSR)
Jeunes cyclistes : Pierre et Alice Houdmont
Repérages : Arnaud Houdmont (IBSR)

Mise en page : Mazy Graphic Design
Dessins : Frédéric Thiry
Impression : août 2007

Son contenu correspond aux données en vigueur
lors son impression.

Cette brochure peut-être téléchargée à partir des sites :
http://mobilite.wallonie.be
www.brevetducycliste.be

D/2007/0779/63
Éditeur responsable : C. Van Den Meersschaut

Rouler à vélo en rue, ça ne signifie pas seulement tenir son guidon et rouler droit.
Ça signifie aussi : connaître le code de la route, repérer les dangers, pouvoir réagir vite et bien, connaître les meilleures façons de faire à chaque endroit. C'est aussi pouvoir deviner ce que les autres vont faire, les respecter et permettre ainsi que tout le monde circule dans la bonne humeur.
Bref, c'est rouler malin et sympa.

Tu as 10, 11 ans ou plus ?
Ce petit livre t'explique les règles du code de la route importantes pour le cycliste. Il te donne aussi plein de conseils pour améliorer ta sécurité à vélo.

jesuispour.be

IBSR
Institut Belge pour la Sécurité Routière asbl
Chaussée de Haecht 1405 - B-1130 Bruxelles
Tél.: 02/244.15.11 - Fax: 02/216.43.42
E-mail: info@ibsr.be - Internet: www.ibsr.be